



Extension de l'école du Clos du Noyer

Élargir l'horizon



AVIGNON
Ville d'exception

Vous le savez, j'ai à cœur, avec les élus qui m'accompagnent, d'œuvrer pour la jeunesse. Incarnant un avenir plein de promesses, elle est une priorité pour la majorité municipale. Offrir toutes les chances de réussite aux enfants d'Avignon, c'est leur permettre d'étudier et de réaliser leurs premiers apprentissages dans les meilleures conditions possibles. Avec plus d'onze millions d'euros dédiés entre 2020 et 2026 à la réhabilitation, l'entretien, l'extension et la réhabilitation des écoles et des crèches municipales, la Ville poursuit l'ambitieux programme de modernisation engagé depuis 2014. Après Louis Gros, les Olivades, Jean-Henri Fabre, ou hier encore Sainte-Catherine, c'est au tour de l'école du Clos du Noyer d'éclorre.

Cécile HELLE
Maire d'Avignon



Figurant parmi les trois établissements dont les travaux de rénovation et d'extension ont été inscrits au Plan Pluriannuel d'Investissement, l'école du Clos du Noyer a connu une véritable métamorphose pour un montant de plus de 500 000 euros.

À l'entrée principale de l'école maternelle, entièrement repensée, viennent aujourd'hui s'intégrer un bâtiment accueillant une salle de classe (55m²), un dortoir (24m²) et un espace sanitaire (7m²), ainsi qu'un local à vélos et trottinettes (16m²). Les deux constructions sont liées entre elles par une couverture abritant le préau et le portail d'entrée de l'école.



QUELQUES CHIFFRES

11 000 000 € investis sur la période 2021-2026 pour les écoles et les crèches municipales

513 000 € consacrés à la métamorphose de l'école du Clos du Noyer

103 m² d'extension de bâtiments et **102** m² de préau

1435 heures d'insertion réalisées dans le cadre des trois extensions d'écoles

9700 écoliers et **57** écoles à Avignon

CALENDRIER

février – novembre 2021

COÛT ET FINANCEMENT

513 000 €



Une subvention d'un montant de 283 500 € a été attribuée par l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour les extensions des écoles Sainte-Catherine, Clos du Noyer et Camille Claudel.

Maîtrise d'œuvre

groupement SCOP ECOSTUDIO/BET VIAL/ ALD INGENIERIE

Gros oeuvre - Carrelages-faïences - VRD

NORD EST MACONNERIE (84000)

Charpente - Ossature bois - Bardage - Etanchéité

MLS (34140)

Menuiseries extérieures bois-aluminium - Menuiseries intérieures

MOINE MENUISERIE (13150)

Cloisons- Doublages - Faux-plafonds

BATI CONCEPT (13011)

Peinture - Sols souples

GARCIA PEINTURE (84250)

Serrurerie

METALLERIE PERRUT (84440)

Chauffage-climatisation-ventilation

CVC SAS CVI/CLP (30150)

Courants forts et courants faibles

SNEF (84000)

LE SAVIEZ-VOUS ?

4 400 000 € (2021/2026) sont dédiés à la mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite de nos écoles et de nos crèches, soit 667 000 euros par an, et achat et renouvellement de mobilier seront effectués à hauteur de 555 000 euros.

Peinture, plomberie, menuiserie, vitrerie... En 2020-2021, **plus de 2 000 interventions** ont été réalisées dans les écoles pour un budget d'environ 170 000 €

Plan Peinture (800 000 euros pour 2021/2026)

Chaque année, la remise à neuf de salles de classes, réfectoires, dortoirs et couloirs est programmée en parallèle à la réalisation de travaux de rénovation (3 353 000 euros pour 2021/2026).

En 2022, la toiture du réfectoire de la maternelle Saint-Roch sera rénovée (62 000 euros) et en 2024, ce sera au tour de celle de l'école Saint-Ruf (175 000 euros).

Passage en zones REP et REP +, accroissement démographique, dédoublement de classes... **chaque année, pour plus de confort d'apprentissage, de nouvelles classes sont créées** et nécessitent que la Ville aménage ces nouveaux locaux : 400 000 euros sont prévus (2021/2026) pour la réalisation de ces travaux.

Zéro plastique dans les cantines

Nécessitant la résolution de plusieurs obstacles : transport (augmentation du poids de 70 à 80 %), lavage (avec une externalisation nécessaire et l'implantation d'une entreprise sur le MIN), organisation interne de la Cuisine centrale, conditionnement (volumes plus importants), coûts (nouveaux matériels), gestion des inscriptions et des effectifs... le passage à l'utilisation de barquettes de conditionnement inox pour remplacer le plastique sera effectif à partir de janvier 2022 avec une période d'adaptation nécessaire.



AVIGNON
Ville d'exception